

Limoges, le 11/04/2025

COMMUNIQUE DE PRESSE 03/2025

CARSAT CENTRE OUEST

Résidences Autonomie : Appel à projets 2025

L'Assurance retraite lance un appel à projets national, un « Plan d'aide à l'investissement » pour financer les travaux de réhabilitation et de modernisation des résidences autonomie. Pour le Centre Ouest les porteurs de projets doivent s'adresser à la Carsat Centre Ouest. **La date limite de dépôt des dossiers est fixée impérativement au 30 mai 2025.**

Afin d'accompagner les porteurs de projets des résidences autonomie, l'Assurance retraite apporte une aide à l'investissement visant à améliorer le cadre de vie, la vie sociale et le maintien de l'autonomie des retraités.

Les projets déposés doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- la réhabilitation et la modernisation des résidences autonomie,
- l'aménagement des espaces /des équipements,
- la création de tiers-lieu,
- les prestations intellectuelles visant à améliorer, accélérer ou rendre possible des projets réhabilitation.

Pour les projets de réhabilitation des résidences autonomie, de création de tiers lieux et d'ingénierie, ainsi que pour les projets d'aménagement / équipement, **les projets ne devront pas avoir débuté avant le dépôt de la demande de financement.**

Une attention particulière sera portée à la transition écologique et à l'intégration de démarches de performance environnementale et d'amélioration du confort des occupants lors de l'examen des projets.

Le plan d'aide d'investissement 2025 intègre une modalité concernant la sélection des dossiers en faveur des résidences autonomie situées dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Les dossiers correspondant aux critères décrits dans le cahier des charges feront l'objet d'une attribution prioritaire de subvention.

Comment déposer une demande ?

Les porteurs de projets de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze **doivent déposer leur dossier auprès de la Carsat Centre Ouest.**

Les conditions d'éligibilité et les modalités d'attribution des financements sont précisées dans un cahier des charges disponible sur www.carsat-centreouest.fr rubrique [Partenaire > Action sociale : soutenir financièrement les projets](#)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 mai 2025

4

suivez-nous sur

